

(CECC – Ottawa)... Alors même que la campagne électorale fédérale bat son plein, la Commission des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) vient de rendre public un document dans lequel les catholiques sont invités à exercer leur droit de vote avec discernement.

La Commission épiscopale encourage ainsi les catholiques « à mieux s'informer des enjeux, à communiquer leur point de vue et, bien sûr, à voter ». Ayant comme titre « Guide des élections fédérales de 2008 », le document de quatre pages identifie quelques principes fondamentaux de l'enseignement moral et social catholique permettant de mieux analyser et évaluer les politiques et les programmes publics.

Le respect de la vie et de la dignité de la personne humaine constitue l'un de ces principes, de même que l'option préférentielle pour les pauvres. La guerre en Afghanistan et la question de l'environnement sont aussi pris en compte. Pour les quatre évêques signataires du document, il apparaît essentiel que les partis politiques manifestent une réelle volonté de s'engager dans un processus de paix en Afghanistan et de mettre en place les mécanismes nécessaires pour que les générations à venir puissent bénéficier d'un environnement sain.

Tout en reconnaissant la possibilité « que l'électeur soit placé devant des choix difficiles » en raison d'un candidat ou d'un parti politique dont les valeurs ne s'accordent pas avec celles de l'enseignement de l'Église, tout en citant un texte de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, les membres de la Commission des affaires sociales soulignent que « la conscience chrétienne bien formée ne permet à personne d'encourager par son vote la mise en œuvre d'un programme politique ou d'une loi dans lesquels le contenu fondamental de la foi et de la morale serait évincé par la présentation de propositions différentes ou opposés à lui » .

Version PDF : [Guide des élections fédérales de 2008](#)